

Paris, le 9 novembre 2021

MonPartenairePatrimoine.com lance un contrat pour soutenir les PME-ETI

MON PARTENAIRE ASSURANCE VIE est un contrat d'assurance vie, assuré par Generali Vie, proposant une gestion pilotée qui privilégie l'investissement dans l'économie locale.

MON PARTENAIRE ASSURANCE VIE propose une option de gestion pilotée sans frais sur versements et sans majoration des frais de gestion annuels. Ce nouveau produit d'assurance vie est également disponible en contrat de capitalisation option PEA.

DÉCOUVRIR MON PARTENAIRE ASSURANCE VIE

Une offre qui privilégie l'économie locale : l'objectif est de faciliter l'investissement dans les PME-ETI créatrices d'emplois grâce à la gestion pilotée. L'épargnant peut ainsi bénéficier des conseils de la société de gestion IDAM pour la gestion financière de son contrat (allocation et arbitrages).

IDAM s'appuie sur l'expertise reconnue d'IDMidCaps, un bureau de recherche spécialisé depuis plus de 20 ans dans le segment des petites et moyennes valeurs cotées en Bourse.

Des sociétés de gestion françaises renommées : pour compléter cette gestion pilotée MonPartenairePatrimoine.com propose l'accès au savoir-faire de quatre autres sociétés de gestion françaises réputées, intervenant sur la France et tous les marchés de la planète : Carmignac Gestion, La Financière de l'Echiquier, OFI AM et Sycomore AM

Des fonds de private equity, des fonds cotés en bourse et des fonds immobiliers responsables : MON PARTENAIRE ASSURANCE VIE permet d'accéder, au sein du même contrat, à une sélection de fonds de private equity (entreprises non cotées), de supports boursiers et de fonds immobiliers (SCI, SCPI) dont certains disposent du label ISR (Investissement Socialement Responsable) ou du label Relance.

Un nouveau fonds Croissance : l'épargnant peut également choisir de diversifier son épargne avec Générations Croiss@nce durable, un fonds croissance de nouvelle génération, conforme à la loi PACTE du 22 mai 2019, intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) avec une garantie partielle en capital à hauteur de 80 % au terme de l'engagement de huit ans.



Mathieu Berthaud, Directeur général de MonPartenairePatrimoine.com : « *Nous sommes convaincus qu'il faut donner aux Français des moyens d'agir grâce à leur épargne. Une priorité, c'est la proximité, pour choisir des placements adaptés à ses besoins. Une solution, c'est de diversifier ses investissements tout en soutenant l'économie française, dans une démarche responsable. La gestion pilotée permet de le faire simplement, l'assurance vie le rend accessible à tous.* »



Stéphane Baudin, Président d'IDAM : « *Nous nous réjouissons de notre partenariat avec MonPartenairePatrimoine.com car notre stratégie de développement repose sur la conviction que la croissance économique est portée, avant tout, par celle des PME et ETI. Ces entreprises sont génératrices d'emplois en France, eux-mêmes producteurs d'épargne, et ce processus participe clairement d'un alignement d'intérêts avec les clients.* »



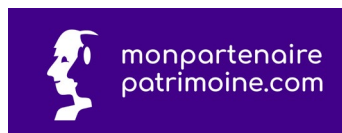
Corentin Favennec, Directeur des partenariats de Generali Patrimoine : « *Nous sommes ravis de proposer avec MonPartenairePatrimoine.com ce nouveau contrat d'assurance vie qui fait écho à notre stratégie en matière d'Épargne et de responsabilité sociétale. En cette période de relance, cette offre vertueuse répond à la fois aux aspirations des épargnants souhaitant soutenir l'économie locale et aux besoins de financement des PME et ETI.* »

DÉCOUVRIR NOTRE OFFRE ASSURANCE VIE

Le contrat Mon Partenaire Assurance Vie est un contrat d'assurance vie individuel, libellé en euros et/ou en unités de compte et/ou en Engagements donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification (fonds croissance), assuré par Generali Vie, entreprise régie par le Code des assurances.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

L'investissement net de frais sur le fonds Générations Croiss@nce durable supporte un risque de perte en capital partiel à l'échéance. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds Générations Croiss@nce durable étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.



A PROPOS DE MONPARTENAIREPATRIMOINE.COM

PLATEFORME DE CONSEILS ET D'ÉPARGNE EN LIGNE, MONPARTENAIREPATRIMOINE.COM SOUHAITE DEMOCRATISER L'ACCES AU CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE A TOUS LES FRANÇAIS.

MON PARTENAIRE PATRIMOINE, SAS AU CAPITAL DE 100.000 € - RCS PARIS N° 887641009 ORIAS N° 20006381

CONTACT PRESSE : AURELIA SAVEAN – 01.70.08.58.40

A PROPOS DE GENERALI FRANCE

GENERALI FRANCE EST AUJOURD'HUI L'UN DES PRINCIPAUX ASSUREURS DE L'HEXAGONE AVEC 12,7 Mds€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2020 ET PROPOSE AUX CLIENTS PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES UNE OFFRE COMPLETE DE SOLUTIONS D'ASSURANCES (SANTE, PREVOYANCE, ASSISTANCE, BIENS ET RESPONSABILITE), D'ÉPARGNE PATRIMONIALE ET DE GESTION D'ACTIFS A PLUS DE 7,4 MILLIONS DE PERSONNES. IMPLANTE EN FRANCE DEPUIS 1832, GENERALI FRANCE S'APPUIE SUR LE SAVOIR-FAIRE ET L'EXPERTISE DE SES 9 000 COLLABORATEURS ET DE SES RESEAUX INTERMEDIAIRES COMMERCIAUX, AGENTS, COURTIERS, PARTENAIRES POUR ETRE LE PARTENAIRE DE SES CLIENTS TOUT AU LONG DE LEUR VIE. ENTREPRISE ENGAGEE DANS UNE DEMARCHE RSE GLOBALE, GENERALI FRANCE ACCOMPAGNE SES CLIENTS VERS UNE ECONOMIE PLUS RESPONSABLE, DURABLE ET INCLUSIVE AU TRAVERS DE SOLUTIONS EN PARFAITE ADEQUATION AVEC LES ENJEUX SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DE NOTRE MONDE ACTUEL.

CONTACT PRESSE : LAURIE BONNEVILLE – 03.20.66.32.90 – laurie.bonneville@generali.com

